http://champpenal.revues.or g Revue publiée avec le concours du Centre National de la Recherche Scientifique

Vol I (2004) Champ pénal

Dominique Bodin, S. Héas et L. Robène

Hooliganisme: De la question de l'anomie sociale et du déterminisme (mars 2004)

Résumé

Les violences des foules sportives qui se donnent à voir dans, à proximité ou même parfois loin des stades, communément dénommées *hooliganisme*, concernent essentiellement les publics juvéniles. *A contrario* des idées reçues ces violences ne répondent pas à la logique du déterminisme social. Elles prennent source à la « période de latence psychosociale », les jeunes hooligans n'ayant encore ni intégrés, ni rejoints les rôles et les statuts d'adultes empreints de retenue et s'inscrivent dans une logique de concurrence intergroupes et de construction identitaire. Un des facteurs principaux de l'émergence de ces violences juvéniles est le contexte d'anomie sociale dans lequel s'exerce l'activité de ces supporters.

Parler de hooliganisme en France semble bien être une gageure en soi tant cette question est déniée, éludée, évitée au point que le football français semble être le seul en Europe à être épargné par un phénomène qui touche néanmoins ce sport dans l'Europe entière. Cela oblige bien souvent, à dépasser les représentations sociales, préjugés ou jugements de valeurs qui prévalent en la matière. Ainsi dans l'imaginaire collectif le hooligan est : anglais, jeune, pauvre ou mal inséré socialement, délinquant dans la vie quotidienne, « étranger »

au monde du football, il viendrait au stade uniquement pour y commettre des méfaits, imbibé d'alcool, se revendiquant d'une idéologie d'extrême droite ou appartenant à des groupuscules néo-nazis (Bodin, 2000, 2002, 2003). Se dessine ainsi un portrait archétypique, qui naturalise et sociologise la violence des foules sportives faisant des hooligans les « bidochons » des stades des temps modernes ou s'exprimerait un populisme au sens poujadiste du terme, c'est à dire l'engagement des plus démunis dans des dérives extrémistes visant à la discrimination des individus selon leurs origines ethniques et culturelles et favorisant la préférence nationale dans le but de retrouver place et rang au sein d'un société qui les exclue. Ces représentations sont le plus souvent issues des études anglo-saxonnes des années 1980 reposant sur les statistiques policières. Elles sont de fait fausses et tronquées (Bodin, 1999a). Ce qui se donne à voir dans les stades de football en France est bien différent des représentations collectives. Il faut tout d'abord accepter l'idée que le hooliganisme, caractérisé essentiellement par les violences physiques entre supporters ou avec les forces de l'ordre et les dégradations de biens et de matériels à l'intérieur ou à l'extérieur des enceintes sportives, n'est pas le seul fait des anglo-saxons. Le hooliganisme français est identique en nombre d'affrontements, en fréquence et en dureté à ce que la Grande-Bretagne connaît. Les actes hooligans sont tout simplement moins visibles. La raison essentielle tient à l'efficience du contrôle social mis en place qui a conduit les violences à s'exercer loin des stades (Bodin, 1999b, 2002). La récente proposition du préfet de Paris (22/10/2002), à laquelle France Info m'a demandé de réagir, de faire jouer les matches à risques du PSG hors Parc des Princes, prouve bien l'existence de ce phénomène particulier. A toutes les causes explicatives de ces comportements agonistiques (raisons sociales, sportives, âge etc.) viennent s'ajouter des oppositions idéologiques remarquables dans bon nombre de tribunes françaises. Ainsi il existe un peu partout en France des hooligans. Ainsi pour le contrôleur Général Rouibi (1989) la tribune Boulogne « rouge » du PSG est même devenue « hools » dans sa totalité, à partir de la rencontre PSG-Strasbourg du samedi 16/01/93, l'Olympique de Marseille possède le groupe le plus violent de France : les South Winners.

La genèse du hooliganisme

Un bref rappel historique s'impose. C'est un changement de paradigme qui marque la genèse de la notion de hooliganisme. Celui est apparu en Grande-Bretagne dans les années 1960 et marque le passage d'une violence ritualisée et dionysiaque, relative à la logique du jeu à une violence exercée de manière préméditée et organisée. Le terme de hooligan est le résultat d'un jeu de mot de journaliste qui cherchant une dénomination aux comportements violents qui se donnaient à voir les affubla du nom d'une famille irlandaise particulièrement violente sous le règne de la reine Victoria : les hoolihan. Jeu de mot, coquille d'imprimerie le q et le h se jouxtant sur les claviers anglo-saxons comme sur les claviers Azerty le terme de hooligan était né. Pour l'anecdote seuls les français, les belges et les allemands l'utilisent encore, les anglo-saxons lui préférant le terme de thugs (voyou) qui est aussi le nom d'une secte sanguinaire et adoratrice de Kali en Inde, dénomination aux multiples sens et qui est en soi-même un stigmate. Les actes de hooliganisme seront tour à tour étudiés, essentiellement dans les pays-anglo-saxons, les premiers à connaître ce type de problèmes, sous l'angle des modifications de l'espace social du stade (Ehrenberg, 1991 ; Sansot, 1990), de l'autonomisation de la jeunesse dans les années 1950/1960, de l'émergence de cultures ou sous-cultures jeunes (rough, skinhead, punk etc.), de la déstructuration de la classe ouvrière (Taylor, 1971; Clarcke, 1973) ou comme le résultat du fonctionnement social de la classe ouvrière sous la forme du lien segmentaire (Elias & Dunning, 1986), enfin l'extension du phénomène à l'Europe entière par mimétisme suite aux dramatiques évènements du

Heysel en 1985. Trop souvent le hooliganisme est ainsi analysé sous le seul angle du déterminisme social, rejoignant les analyses relatives à la délinquance ordinaire : l'exclusion ne peut expliquer seule la délinquance et les comportements déviants. Elle n'est qu'un facteur de risque parmi d'autres. Ce n'est que « lorsque les désavantages sociaux se cumulent faible revenu familial, habitat et quartier délabrés, famille nombreuse - qu'il apparaît une corrélation statistique significative entre pauvreté et délinquance » (Filleule, 2001, 66).

Football, anomie et hooliganisme

Anomie et déviance

La sociologie de la déviance1 a depuis longtemps montré qu'une situation d'anomie, d'absence de normes (du grec a-nomos) ou de délitement et de perte de sens de ces dernières, pouvait engendrer des comportements violents ou délinquants. Le concept d'anomie dont l'ambition était de préciser « la notion vague de dérèglement social » (Boudon & Bourricaud, 1982) est en fait « un nid de concepts » (Boudon & Bourricaud, op. cit.) comme le montre, entre autres, l'utilisation différente qu'en a pu faire Durkheim dans ses ouvrages De la division du travail (1893) et Le suicide (1897). Merton (1965) en introduisant la notion de « désorganisation sociale » considère la déviance comme marquant une rupture définitive de certains individus avec les habitudes et les règles habituelles de l'échange social. Etant écartés par les autres membres de la société alors qu'ils poursuivent les mêmes buts certains individus en arriveraient à développer des conduites déviantes et conflictuelles. L'anomie est considérée alors comme un processus amplificateur venant renforcer l'impossibilité de participer à une action par des moyens licites et conduisant de fait certains individus à la « rébellion » ou à la « contestation ». Quelle que soit la position adoptée l'anomie traduit fondamentalement l'idée d'un dérèglement dans les relations sociales entre un individu, ou un groupe d'individus, et la société.

Une reconnaissance déniée aux jeunes supporters du football

Les nombreux chercheurs (Harrington, 1968; Clarcke, 1978; Elias et Dunning, 1986; Taylor (1971); Zimmerman (1987); Mignon, 1993, 1995, entre autres) qui se sont intéressés à la question du hooliganisme , malgré leur appartenance à des champs disciplinaires distincts, insistent sur deux points essentiels. Tout d'abord, le hooliganisme est bien le fait de supporters et non d'individus extérieurs au football. Les hooligans appartiennent tous à des groupes structurés. En reprenant la métaphore relative à la consommation de drogue on peut ainsi affirmer que si 100 % des supporters ne deviendront pas hooligans, 100 % des hooligans sont bien quant à eux d'authentiques supporters. Il est effectivement comme le suggère Ehrenberg (1991), la « dérive extrême du supportérisme ». « Plus précisément, ce qui distingue l'hooliganisme par rapport à la tradition du soutien, c'est le déplacement vers les gradins : tandis qu'un match se déroule sur le terrain, deux équipes de supporters entrent dans une compétition physique parallèle... Le comportement des hooligans s'appuie donc sur des traditions culturelles et sportives qu'ils dépassent en les transformant. Leurs violences cherchent à déplacer les pôles de la visibilité du terrain vers les gradins » (Ehrenberg, op. cit. 58). Dès 1968 Lord Harrington mettait en évidence dans son rapport le fait que les hooligans arrêtés étaient d'authentiques supporters, jeunes et érudits. Les caractéristiques n'ont pas changé aujourd'hui (Bromberger, 1995, 1998; Mignon, op. cit.; Bodin, 2003): âgés de moins de 21 ans, ils possèdent une profonde connaissance du football, de leur club, des joueurs, de la technique, et arborent fréquemment les insignes distinctifs de leurs groupes respectifs. Cette étude aurait dû alors trancher un débat qui perdure toujours aujourd'hui aussi bien en Grande-Bretagne qu'en France : le hooliganisme est bien le fait d'authentiques supporters et non d'éléments extérieurs au football qui viendraient commettre leurs méfaits dans le stade. Le hooliganisme est cependant le fait d'un nombre limité de supporters (Dupuis, 1993a/b; Zimmerman, op. cit.; Clarcke, 1973): le noyau dur du groupe, composé essentiellement des leaders et des individus présents à tous les matches de championnat que ce soit à domicile ou en déplacement. Leur nombre varie entre une dizaine et 2 à 300 membres comme chez les South Winners marseillais. Le terme de noyau dur n'est pas comparable dans sa définition à celui utilisé dans les études sur la délinquance juvénile. Mais le résultat est identique. On peut effectivement constater que les actes hooligans sont le fait d'un « noyau suractif » d'individus. Selon un rapport confidentiel des Renseignements Généraux en date du 17 décembre 2001, intitulé « hooliganisme, la violence supportériste » le phénomène tend à prendre de l'ampleur. Le nombre d'incidents et de blessés augmente chaque saison. Si ce phénomène est essentiellement parisien il concerne également les clubs de supporters de Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, St Etienne... Mais comment dès lors expliquer que ces actes de violences concernent essentiellement, pour ne pas dire exclusivement, le football et ce, quel que soit le pays ou le continent ? Il existe bien quelques affrontements lors des matchs de basket-ball en Grèce ou en Turquie et lors de rencontres de cricket en Inde mais ces manifestations de violences restent cependant sporadiques. Qui plus est, jamais, alors que les supporters y sont structurés en groupes comme au football, le basket-ball n' a connu le moindre incident dans les pays de l'union européenne. Une première observation s'impose d'emblée lorsque l'on observe l'organisation, la structuration et les relations entre clubs sportifs et clubs de supporters en basket-Ball et en football, le déni de reconnaissance et l'absence de relations devient évidente entre les clubs de football et leurs fans. Les clubs de supporters du basket-ball et du football se distinguent par l'engagement dans la voie de l'institutionnalisation, de l'officialisation et de la reconnaissance.2

Une question d'âge?

Plusieurs explications peuvent être avancées. Tout d'abord, la question de l'âge des supporters, évoquée précédemment, qui se conjugue avec une volonté d'autonomie d'action et de décision, au sortir de l'adolescence et au passage dans la vie adulte. Cet âge influe sur le désir d'indépendance de groupes qui se sont souvent constitués en dehors de toute aide des clubs de football. Ce désir d'indépendance et de réussir seuls en dehors de toute aide extérieure est d'ailleurs exacerbé très fortement lorsque les groupes sont composés d'éléments très jeunes ou rassemblent des personnes issus de quartiers défavorisés et de zones sensibles. Ainsi, lors de notre première rencontre à Marseille, RZ, un des leaders des South Winners, groupe composé essentiellement de jeunes issus des quartiers nord de Marseille et du Panier, nous a t-il fièrement montré le local du groupe et les aménagements effectués, insistant sur le fait qu'il était le fruit d'un travail communautaire, en dehors de toute aide du club, par les adhérents souvent exclus socialement dans la société et qui ont su réaliser de manière indépendante des choses dont personne ne les croyait capables, en insistant également sur le fait que ce n'est pas comme les Ultras qui eux collaborent avec le club et touchent fréquemment des subsides.3 Cette opposition entre « jeunes » et « vieux » supporters est très nette lorsque l'on observe l'adhésion aux différentes organisations nationales suscitées par les fédérations. Le CCS marseillais, les Violets toulousains font partie de la FAS (Fédération autonome des supporters) mais, la moyenne d'âge de leurs supporters est nettement plus élevée que la « normale » - 48 % des supporters « Violets »

ont en effet plus de 40 ans - les Violets refusant même d'accepter les jeunes supporters depuis leur malheureuse et tragique expérience de 1991. 4 Si au Football plus de 61 % des supporters ont moins de 25 ans, ils ne sont que 28 % de cette classe d'âge là au Basket-Ball. L'adhésion aux fédérations est un choix délibéré où la classe d'âge, souvent associée à une intégration et un respect plus important des normes sociales, joue un rôle primordial. Pour Galland (1997), les jeunes se distinguent et s'opposent à la génération précédente dans les espaces de liberté et d'autonomie dont disposent les adolescents et, « en prenant de l'âge, les jeunes adoptent progressivement les rôles et les statuts adultes » (Galland, 1998, 28). L'adolescence peut ainsi être considérée à l'instar des travaux de Parsons (1955, 1963) comme une période biographique incertaine, sorte d'entre-deux, propice à l'anomie, mais aussi à la construction d'une identité valorisante et valorisée, fût-elle parfois monstrueuse, à travers l'expression de la violence hooligan. Ainsi pour Michel (Leader du groupe des Yankees à Marseille) : « il y a une question d'âge aussi. C'est vrai qu'avec le recul, bon on se dit... il y a des choses que l'on a fait à 20 ans et maintenant à 30, je me dis mais, jamais tu aurais dû. On a davantage de recul, plus de retenue aussi, c'est une question de maturité. Les choses à 30 ou 40 ans nous semblent moins grave que quand on est plus jeune ». Il faut cependant se garder de confondre chez les supporters, l'appartenance aux classes d'âge « jeunes » et les comportements violents. Cela reviendrait à naturaliser et sociologiser la violence ou tout au moins à réactiver sous une autre forme le mythe des « classes dangereuses », en considérant la jeunesse comme une classe sociale homogène et violente dans son ensemble.

Une distanciation de plus en plus marquée entre supporters et joueurs

La distanciation sans cesse croissante entre les joueurs et les supporters au Football observée par Wahl (1990) et d'autres chercheurs se retrouve également dans l'absence de relations entre les dirigeants de clubs et les clubs de supporters. Broussard remarque que « le fossé qui s'élargit entre les fans et le reste d'un club accentue toujours le sentiment d'isolement des plus extrémistes. Ainsi, ignorés ou méprisés par les cadres de leur propre club, ils s'en trouvent renforcés dans leur conviction, finissent par se persuader qu'ils sont les seuls à aimer l'équipe, à la défendre dans l'adversité » (1990, 210-211). Chacun vit à partir d'un objet et d'un lieu commun une existence indépendante en revendiquant le bien fondé, la pertinence, l'intérêt et la primauté de ses actions. Deux mondes s'affrontent : les possesseurs du pouvoir décisionnel et financier, représentants de l'ordre établi et de la classe bourgeoise et ceux souvent issus des classes populaires qui revendiquent la passion pour le Football et opposent l'aide qu'ils apportent à l'équipe par leurs animations et leur soutien inconditionnel à une simple logique commerciale. Les clubs possèdent en fait deux présidents : le détenteur du capital et un « un président parallèle » (Broussard, op. cit.). Cette distanciation sans cesse croissante entre les supporters et le football (joueurs, dirigeants) peut être considérée comme un facteur supplémentaire d'émergence des violences. Clarcke Veugelers (1981),Taylor (1982) (1978),verront « l'embourgeoisement du football », la disparition progressive de la chaleur qui entourait la pratique originelle et la distanciation entre les différents acteurs de ce sport la genèse d'une partie du hooliganisme qu'ils considèrent comme un « combat de préservation » pour conserver le football dans son espace social et ses valeurs d'origines. Le hooliganisme, comme la violence sociale ordinaire, peut ainsi être considérée comme un signal de danger adressé à la communauté toute entière mais également le signe d'un dysfonctionnement social à l'instar des travaux de Coser (1956, 1967). A l'image du club de Pau-Orthez les dirigeants de clubs du Basket-Ball français entretiennent de réelles relations avec leurs clubs de supporters. Ainsi l'Elan Béarnais entend aider, favoriser, voire financer l'action de ses supporters mais, également les contrôler afin de prévenir tout incident ou débordement. Les mêmes relations existent au football avec les Violets toulousains, représentatifs chez les supporters de la catégorie qui ne participe pas ou peu aux affrontements. Il existe des liens très étroits avec le club, même si le Toulouse Football Club n'aide pas financièrement ou matériellement ses groupes de supporters. Ces différentes relations, que l'on peut qualifier de contractuelles, tant au sens moral qu'écrit, semblent pourtant être un élément modérateur du comportement des supporters. Certains délégués à la sécurité remarquent que tout se passe mieux lorsqu'ils « gèrent » eux mêmes les déplacements de leurs supporters. L'établissement de relations entre les clubs et les Ultras, susceptibles de modérer l'apparition des incidents et de modifier le comportement belliqueux de certains supporters, sont en fait bien souvent inexistantes au football du fait d'une part de l'âge des fans et du crédit que les dirigeants leur accordent comme le suggère Broussard (op. cit. 210) « de nombreux présidents, mais aussi la plupart des responsables de ces respectables associations de supporters qui ne représentent qu'eux mêmes, ne considèrent d'ailleurs pas ces jeunes comme des interlocuteurs valables » mais, également de l'inconstance des supporters en partie due au fait qu'aucune relation contractuelle véritable n'est instaurée. Il s'agit davantage d'une navigation à vue qui cherche tout à la fois à préserver « l'activité commerciale » et à se prémunir d'incidents divers que d'une politique de concertation qui consisterait à considérer les supporters comme d'authentiques interlocuteurs favorables au développement des clubs : « Je pense que quelque part les dés sont pipés dans la mesure où le but à atteindre n'a malheureusement pas l'étiquette sécurité mais il y a tellement d'implications commerciales qu'on les caresse dans le sens du poil. Pourtant je ne suis pas convaincu que si on met dans la balance que si on met dans la balance ce que nous apportent ces jeunes avec les chants et les animations et ce qu'ils nous coûtent en problèmes de tous ordres que nous soyons réellement bénéficiaires. Il s'agit bien davantage pour nos dirigeants de se prémunir des lazzis, des sifflets et des quolibets hostiles que d'une volonté d'établir des relations contractuelles » (Déléqué à la sécurité des girondins de Bordeaux). Le Football change d'objet et n'est vraisemblablement plus seulement un sport, ni même un spectacle sportif où les spectateurs peuvent réellement participer à, et être concerné par, son devenir, il est aujourd'hui autre chose, dépassant la simple praxis, et voit s'accentuer la distanciation entre les clubs, les joueurs et le public à qui il est demandé de plus en plus souvent de payer, de s'asseoir et de se taire, certains dirigeants oubliant à tort peut être « à force de concentrer leur attention sur les revenus publicitaires et les droits de retransmissions télévisées, à force d'assurer en priorité leur propre promotion [...] qu'après tout le Football appartient aussi à ces « cochons de payants » que sont les spectateurs » (Broussard, op. cit. 211).

Des relations ambigus aux ambiguïtés des relations

Une question est fondamentale dans le contrôle, mais surtout la prévention de la violence des supporters : le hooliganisme est-il la conséquence d'une désorganisation sociale et d'un vide social utilisés par les supporters ou une émanation de certains clubs ?

Des relations ambiguës

Le supportérisme s'est développé en France dans les années 80/90. On assiste à cette époque à la structuration du Kop de Boulogne, à la création du CU 84 (Commando Ultra de Marseille en 1984), au groupe UB 85 (Ultras Bordeaux en 1985). Cette période correspond à une situation économiquement difficile où le chômage croît, tout comme l'inflation, et où les

jeunes sont en proie à de vives inquiétudes concernant leur insertion sociale5. L'inscription dans le monde des Ultras est un moyen d'évasion et d'exutoire face aux incertitudes sociétales pour la plupart de ces jeunes. Le football est le support privilégié de leur passion. Sport simple et populaire, compréhensible de tous et pratiqué par beaucoup d'entre eux, il exalte la réussite sociale et la méritocratie. Ils s'identifient aux joueurs, au club à leurs réussites et à leurs échecs. A cette époque le football se transforme profondément. Il n'est pas encore en situation monopolistique vis à vis des médias et a besoin d'attirer un public plus nombreux pour augmenter les recettes, asseoir sa crédibilité et se professionnaliser davantage. En augmentant son public, en offrant des places moins chères, en fournissant un spectacle de plus grande qualité le Football a fort logiquement drainé un public en nombre croissant et de plus en plus passionné. Lorsque ces groupes se sont organisés, les instances dirigeantes du Football n'ont pas su, car ce n'était pas leur objet, n'ont pas voulu, car ce sujet n'entrait pas en compte dans leurs finalités, ou s'y sont pris trop tard pour gérer les passions qu'elles ont pourtant de fait créées et suscitées. Les dirigeants ont su gérer l'activité sportive et les retombées économiques mais, en aucun les « effets pervers » (Boudon, 1977) dont ils nient ou feignent d'ignorer toute responsabilité. Ainsi, s'ils n'ont pas obligatoirement ou directement suscité la mise en place d'une quelconque forme de supportérisme il ont cependant laissé un vide social qui a permis à ce phénomène de se développer seul et de s'organiser sans concertation, sans aide, sans communication mais également sans repères et sans limites. Cette situation pose problèmes, car ces supporters étaient composés dés l'origine de jeunes (15 à 18 ans) qui non seulement sont traditionnellement plus permissifs en matière de normes sociales que leurs aînés, « condamnent beaucoup moins souvent des comportements déviants ou inciviques [...] » (Galland, 1998, 27), mais également se socialisent dans un espace distincts de celui des adultes au sein de groupes de pairs en dehors de toutes normes et de règles. L'appartenance au groupe conduira certains dans une logique de défi, d'opposition, de construction identitaire, de vendetta, d'obtention de statuts et de rôles (Linton, 1936; Goffman, 1961) à adopter des conduites violentes. Mais dans certains cas, les rapports de police vont plus loin et font état du laxisme total des dirigeants devant l'apparition des formes les plus violentes de supportérisme au sein de leur club. Ainsi le contrôleur général Rouibi note que les responsables du PSG lui « apparaissent dépassés et effrayés par cette évolution que leur laxisme et leur mercantilisme a passablement encouragé dans le passé [...] » (1989, 4). Certains supporters du Football n'hésitent pas à voir dans le hooliganisme une réelle connivence entre quelques dirigeants de clubs, qu'ils ne nomment pas, et des groupes qui s'avèrent recourir plus souvent que d'autres à la violence. Remarque qui trouve d'ailleurs un écho favorable dans le rapport du contrôleur général ROUIBI qui note que : « [...] les responsables de la sécurité dans les clubs sont partagés le plus souvent entre des objectifs contradictoires. Sensibilisés par les risques de débordements que représentent les éléments hooligans, ils admettent volontiers que toute équipe de Football a besoin de ce type de supporters pour « mettre la pression » sur les joueurs. » (op. cit. p. 39). Exagérés ou pas, ces propos montrent la difficile position du « mouvement supporter » dont le fondement originel était la passion du football et qui, en l'absence de toute collaboration réelle avec les clubs dès leur genèse, est devenu parfois et dans certaines conditions déviant et violent du fait de la compétition accrue entre les groupes, de l'effet catalytique de certains médias, et de l'apparition d'un supportérisme politique.

A l'ambiguïté des relations

Mais les relations entre clubs et supporters peuvent être également pleine d'ambiguïtés. Quelques exemples suffisent à le montrer. Premier exemple, celui de ce club qui a engagé

comme responsable des stewarts6 un ancien supporter néo-nazi dont la photographie en tenue panzer, effectuant le salut nazi circulait il n'y a pas si longtemps dans tous les clubs de supporters de France. Le désir d'appréhender au mieux ces débordements politiques violets peut se comprendre mais cet individu peut-il avoir une quelconque crédibilité auprès de ses anciens condisciples. Deuxième exemple celui d'un responsable de la sécurité d'un club de 1° division venu demander au commissaire chargé du Parc Lescure d'abandonner les poursuites contre deux supporters arrêtés pour violence dans les tribunes : « préférant régler l'affaire en interne » selon les propres mots de ce délégué. Troisième exemple enfin, au Parc Lescure toujours, celui d'un supporter ceinturé par les stewarts bordelais après en avoir molesté un autre et qui s'est avéré être le fils d'un ex ministre. Il n'a fait l'objet d'aucune poursuite malgré les procédures prévues en ce cas de comparution immédiate et la présence du substitut au procureur de la république dans le stade. Ce ne sont que quelques exemples et il serait possible d'en citer beaucoup d'autres. Le journal l'Equipe se faisait ainsi l'écho - journal du 18/4/96 - de la mise en examen du directeur général du Paris Saint-Germain pour « complicité d'introduction de fumigènes dans une enceinte sportive lors de la rencontre PSG-Metz du 30/3/96 », affaire pour laquelle il a été relaxé. Quel sens donner à ces violences? Les significations sociales des violences politiques et racistes présentes au PSG sont une combinaison de domination et de ségrégation, pour reprendre la typologie de Wieviorka (1998) et non l'expression d'une paupérisation de certaines couches sociales. En effet, « les fondateurs du Kop de Boulogne, notamment les skinheads, sont originaires des classes supérieures (familles d'avocats ou de classes supérieures) » (Mignon, 1995, 31). La tribune Boulogne est devenu une tribune politique visant au recrutement d'éléments nouveaux mais servant également de vitrine. Si aujourd'hui les drapeaux celtiques n'existent plus dans cette tribune, on peut légitimement s'interroger sur les raisons qui ont conduit les dirigeants du PSG à laisser se développer de pareilles organisations. Que dire en effet lorsqu'un club recrute comme responsable des stewards7 un ancien hooligan d'extrême droite ? S'il connaît bien le milieu est-il crédible pour autant auprès de ses anciens condisciples? Certains leaders Ultras font ainsi part de l'intérêt que peuvent trouver les dirigeants dans les débordements de leurs supporters les plus violents et les plus extrémistes : ils se concilient tout à la fois les faveurs d'un public « délicat », tout en faisant peur et pression sur les publics adverses qui n'osent plus venir. Affabulation ou dénigrement ? La transgression des normes procède ainsi parfois de la convergence d'intérêts. Le football ne trouve t-il pas son compte ou tout au moins une contrepartie aux activités déviantes de ses supporters par l'ambiance, l'animation des stades et la logique partisane qu'ils apportent : « Les normes sont transgressées impunément parce que deux groupes [...] trouvent leur avantage mutuel à fermer les yeux sur ces transgressions » (Becker, 1963, 150). Comment expliquer différemment que les feux de Bengale ou les fumigènes puissent être introduits en grand nombre en toute impunité dans les stades alors que la loi Alliot-Marie l'interdit8?

L'anomie participe de la complexité du hooliganisme.

La non application des normes peut cependant être considérée « comme un vecteur de violence » (Bodin, 1999a) comme le montrent les propos du délégué à la sécurité des Girondins de Bordeaux : « lorsque la loi a été publiée, le calme est revenu dans les tribunes et aux abords du stade mais, lorsqu'ils ont vu petit à petit que rien n'avait changé, qu'ils pouvaient faire comme avant et qu'elle n'était pas appliquée alors, là ils ont remis cela de plus belle ». Propos fermes, lucides et cohérents qui s'opposent pourtant aux exemples fournis précédemment et qui montrent, si besoin était, comment la transgression des normes est un construit social qui s'inscrit dans le cadre d'interactions subtiles et complexes

résultant de la compétition intergroupes, des constructions identitaires personnelles et groupales « l'identité se pose en s'opposant », de rites intégratifs mais aussi tout simplement d'un jeu à une période transitoire de la vie où ces supporters qui abandonnent l'adolescence n'ont pas encore intégrés les rôles et les statuts adultes. La circulaire de la Direction Centrale de la Sécurité Publique est à ce sujet on ne peut plus explicite : « il apparaît que ce phénomène le hooliganisme pourra être contenu à la condition que chaque partenaire prenne ses responsabilités. Les services de police [...]. Les organisateurs qui doivent s'impliquer sans réserves [...] et adopter des positions intransigeantes vis à vis des supporters auteurs de délits. Les magistrats qui doivent appliquer les textes [...] » (DCSP, 1995, 5). Sans adhérer au « tout sécuritaire », et en étant totalement conscient que nos propos s'inscrivent dans une perspective utilitariste de la peine dans laquelle la menace de la répression suffit bien souvent à éviter le passage à l'acte, il est indéniable que les manifestations de violences doivent être sanctionnées. Ces sanctions doivent cependant être justes et adaptées de façon à ne pas attiser les sentiments d'opposition qui peuvent induire le « début d'une chaîne sans fin : transgression/punition/agression » (Debarbieux, 1992, 23). La socialisation comporte nécessairement une dimension répressive sous peine de voir disparaître la volonté de chacun à s'auto contrôler, « condition commune de l'humanité » (Elias & Dunning, op. cit. 58). Certes ce « dérèglement social » n'est pas le seul facteur explicatif. Mais il est certain que les violences trouvent leur ancrage préférentiellement dans le vide social laissé par les dirigeants de clubs. Ce n'est pas en effet en aidant les supporters « violents » ou « déviants » à échapper aux condamnations qu'ils encourent, ce n'est pas en fermant les yeux sur certaines exactions, ou encore en facilitant le franchissement de quelques interdits que le problème sera résolu. Cette attitude ne fait qu'accentuer le « no man's land » dans lequel ou grâce auquel les exactions se commettent renforçant ainsi l'impression chez les supporters que le stade est un espace social doté d'une sorte d'extraterritorialité où les conflits peuvent se régler en interne. Ce vide, ce laisser-aller, ce laisser-faire, cette « complicité » ou cette mansuétude de la part des dirigeants sont le fondement, d'une partie du moins, de ces phénomènes de violences. Sous prétexte d'une « libération contrôlée des émotions » (Elias & Dunning, op ; cit.), de l'expression de la passion, les stades et les matches de football ne peuvent cependant pas être le théâtre où le prétexte à toutes les exactions possibles et imaginables. Sans adhérer nullement au tout sécuritaire, force nous est d'accepter l'idée, que la non application des lois et des normes en matière de sécurité tout autant que la mansuétude de nombreux dirigeants à l'égard, parfois, des supporters les plus dangereux, mettent tout simplement en péril toute politique de prévention. Le risque est en effet de voir ce dérèglement social entraîner « un mouvement de « décivilisation » qui incite une partie de la population à trouver la violence agréable » (Elias & Dunning, op. cit. 72).

Bibliographie

Becker H. S., 1963, Outsiders : études de sociologie de la déviance, Métailié, Paris, édition 1985.

Bodin D, 1999a, Football, supporters, violence: la non application des normes comme vecteur de la violence, Revue Juridique et Economique du Sport, 51, 139-149.

Bodin D, 1999b, Le hooliganisme : vérités et mensonges, ESF, Paris.

Bodin D, 2000, Hooliganisme: construction sociale du phénomène (1960-1998) et genèse d'une identité "surdéterminée et universalisée in Fauché S, Callède J-P, Gay-Lescot J-L, Laplagne J-P (éds.), Sports et identités, L'harmattan, Paris, 125-144.

Bodin D, 2001 Sports et violences, Chiron, Paris.

Bodin D, Héas S, 2002, Introduction à la sociologie des sports, Chiron, Paris.

Bodin D, 2003, Le hooliganisme, PUF, coll. QSJ?, Paris.

Boudon R, 1977, Effets pervers et ordre social, PUF 2° édition 1993, Paris.

Boudon R, Bourricaud F, 1982, Dictionnaire critique de la sociologie, PUF, 3° édition 1990, Paris.

Broussard P, 1990, Génération supporter : enquête sur les ultras du football, Robert Laffont, Paris.

Clarcke, J. (1973). Football, hooliganism and the skinheads, Birmingham, Center for contempory cultural studies.

Clarcke, J. (1978). Football and working class fans in R. Ingham (dir.) Football hooliganism, Londres, Inter-action, 37-60.

Coser, L. (1956). Les fonctions du conflit social, PUF, Paris, édition 1982.

Coser, L. (1967). L'étude du conflit social, PUF, Paris.

Debarbieux E, 1992, Education, exclusion, mutation, Le nouvel éducateur, 237, 3-25.

Direction Centrale de la Sécurité Publique, 1995, Violences sportives, document Bureau de l'information de la police judiciaire, Paris.

Dubet F, 1987, La galère: jeunes en survie, Fayard, Paris.

Dupuis B, 1993a, Le hooliganisme en Belgique : Histoire et situation actuelle 1° partie, Sport, 143, 133-157.

Dupuis B, 1993b, Le hooliganisme en Belgique : Histoire et situation actuelle 2° partie, Sport, 144, 195-226.

Durkheim E, 1893, De la division du travail, PUF, édition 1967, Paris.

Durkheim E, 1897, Le suicide, PUF, 9° édition 1997, Paris.

Ehrenberg A, 1991, Le culte de la performance, Calmann-Levy, Paris.

Elias N, Dunning E, 1986, Sport et civilisation : la violence maîtrisée, Fayard, traduction française 1994, Paris.

Fillieule R, 2001, Sociologie de la délinquance, Puf, Paris.

Galland O, 1997, Sociologie de la jeunesse, Armand Colin, Paris.

Galland O, 1998, Les valeurs de la jeunesse, Sciences Humaines, 79, 26-29.

Goffman E, 1961, Role Distance in Encounters, Bobbs Merrill, Indianapolis

Harrington, J. (1968). A preliminary report on soccer hooliganism to Mr Denis Howell, Minister of sport, Londres, HMSO.

Linton R, 1936, De l'homme, éditions de Minuit, traduction française 1968, Paris.

Mignon, P. (1993). La société du samedi : supporters, ultras et hooligans. Etude comparée de la Grande-Bretagne et de la France. Rapport, Institut des hautes études de la sécurité intérieure.

Mignon, P. (1995). La violence dans les stades : supporters ultras et hooligans, Les cahiers de l'insep, 10, Paris.

Parsons, T. (1955). Age et sexe dans la société américaine in Eléments pour une sociologie de l'action, Plon, Paris,109-128.

Parsons, T. (1963). Youth in the context of American society in E. H. Erikson (Ed.), Youth: change and challenge, Basic Book, Londres, New York, 96-119.

Rouibi N, 1989, Colloque sur la sécurité et la violence dans les stades lors de manifestations sportives, Ministère de l'intérieur, mise à jour du 15 février 1994, Paris.

Taylor, Y. (1971). Football mad: a speculative sociology of football hooliganism. The sociology of sport, 357

Taylor, I. (1982). Class, violence and sport: the case of soccer hooliganism in Britain in H. Cantelon & R. Gruneau (dir.) Sport, culture and the modern state, University of Toronto Press, 39-96.

Van Limbergen K, Ardant P, Carcassonne G, Portelli H, 1992, Aspects sociopsychologiques de l'hooliganisme : une vision criminologique, Pouvoirs, 61, 117-130.

Veugelers, W. (1981). Wie zijn de echtevoetbalsupporters ? Oorzaken en achtergronden van voetbalvandalisme, psychologie en Maatschppij, 267-289.

Wahl A, 1990, La balle au pied: histoire du football, Gallimard, édition 1996, Paris.

Wieviorka M, 1998, Le racisme, une introduction, La découverte, Paris.

Notes

- $\underline{\mathbf{1}}$ Considérée ici comme un contournement des normes et règles communément admises pour régir la vie en société.
- 2 Entre 1996 et 2002, 2 597 membres des clubs de supporters de football et de basket-ball ont été interrogés par questionnaires et 131 membres des noyaux durs des clubs de supporters ont été interviewés sur les sites de Paris, Toulouse, Marseille, Bordeaux, Nantes, Rennes, St Etienne, Lyon, Pau-Orthez, Limoges, dans le cadre d'une recherche comparative sur la production des actes de violences dans le sport.
- 3 B. TAPIE avait cependant octroyé une subvention aux Winners afin qu'ils puissent acquérir leur local.
- 4 Lors d'un déplacement à St Etienne en 1991, des jeunes supporters des Violets, se sont arrêtés en cours de route pour acheter les ingrédients nécessaires à la fabrication de Feux de Bengale (sucre...). Durant le trajet, après avoir réalisé le mélange, un mégot est tombé dans le bus, enflammant instantanément celui-ci, et causant un mort et de nombreux blessés dans un état grave. Nous devons pour « l'anecdote » préciser que le chauffeur du bus avait enlevé, afin que les supporters ne fassent pas de dégâts, les marteaux qui servaient à briser les vitres. Le club des Violets est toujours en procès avec certaines familles.
- <u>5</u> Le taux de chômage en France en pourcentage de la population active est passé de 3,7 % en 1975 à 11,1 % en 1993 (Source INSEE, enquête emploi 1993). Le taux de chômage des jeunes de 16 à 25 était de 21 % de la population active en 1994, et de 10 % de l'ensemble de la population de 16 à 25 ans jeunes scolarisés ou non (INSEE première, n° 323, juin 1994).
- <u>6</u> Personnes chargées de prévenir les incidents dans les stades depuis que la loi « Pasqua » ait fait obligation aux organisateurs de spectacles sportifs ou culturels d'organiser par eux eux-mêmes la sécurité des stades ou des salles.
- 7 Personnes chargés du contrôle des foules dans les stades depuis la loi d'orientation de la sécurité de
- 8 Loi 93-1282 relative « à la sécurité des manifestations sportives » .

Pour citer cet article

Dominique Bodin, S. Héas et L. Robène, « Hooliganisme : De la question de l'anomie sociale et du déterminisme (mars 2004) », Champ pénal, *Champ pénal* Champ pénal, [En ligne], mis en ligne le . URL : http://champpenal.revues.org/document25.html. Consulté le 27 mars 2008.